

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Bien-être au travail : Approche pluridisciplinaire (Temps, Travail & Santé)

- › Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- › Ouvert en alternance : Non
- › Lieu d'enseignement : Angers
- › Campus : Campus St Serge

Présentation

L'offre de formations courtes « Bien-être au travail : Approche pluridisciplinaire (Temps, Travail & Santé) » permet de répondre aux enjeux de bien-être au travail au travers du prisme du Droit envisagé comme un levier de la qualité de vie au travail. Au travers de 4 formations courtes aux approches communes quant aux fondements qui sous-tendent ce parcours, mais aux contenus différents, il permet aux stagiaires d'obtenir une attestation par formations en suivant seulement certaines d'entre elles ou la totalité s'ils le souhaitent et à leur rythme. Il s'adresse aux dirigeants d'entreprise, aux directeurs du public et du privé, aux entrepreneurs et salariés convaincus que le bien-être/bonheur au travail est un vecteur de performance et d'efficacité de l'activité professionnelle. L'offre de formations se distingue par la qualité de ses intervenants, que ce soient des professionnels du secteur du management ou de la santé ou encore des Professeurs des universités-praticiens hospitaliers, ainsi que des Professeurs d'Université en droit ou en psychologie.

La plus-value de cette formation est la gestion de la relation temps travail abordée tant du point de vue de l'articulation vie privée-vie professionnelle que dans le cadre du travail lui-même.

Objectifs

Objectif principal :

- * Permettre aux stagiaires de bénéficier des apports théoriques, méthodologiques et professionnels nécessaires à la mise en œuvre dans leur organisation de la qualité de vie au travail.

Objectifs complémentaires :

- * Identifier et interpréter les leviers juridiques relatifs à l'organisation du travail aux fins d'utiliser les modalités les plus efficaces d'organisation de l'entreprise dans un objectif de bien-être.
- * Comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et connaître les outils juridiques de leur mise en place (soft law - hard law) pour les traduire dans le contexte professionnel.

- * Analyser la réglementation relative à la santé au travail et son intérêt en matière de bien-être et efficacité de l'entreprise pour les appliquer et les mettre en œuvre au sein de l'organisme ou la structure.
- * Identifier les enjeux de la place du travail aujourd'hui et les modalités de retour à l'emploi.
- * Analyser une situation/un cas pratique dans un cadre interdisciplinaire nécessaire à l'appréhension de la notion de bien-être au travail et trouver la solution adéquate à la résolution de ce cas.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées :

- * Mettre en pratique les recherches et la veille juridique dans un cadre opérationnel de qualité de vie au travail.
- * Utiliser les bases conceptuelles sur le bonheur au service du bien-être au travail.
- * User d'un esprit de synthèse pour proposer des solutions opérationnelles.
- * Accompagner des publics vulnérables (insertion/ inclusion / santé).
- * Animer le dialogue social (bien-être social).
- * Connaître les acteurs et les dispositifs pour actionner les leviers nécessaires au bien-être.
- * Intégrer des problématiques de qualité de vie au travail pour optimiser le bien être des salariés et l'organisation de l'entreprise.
- * Identifier les différents enjeux et mettre en place d'une stratégie d'organisation de bien-être au travail.

Admission

Conditions d'admission

- Un niveau licence
- A défaut, une expérience ou un projet professionnel significatif en lien avec les thématiques (niveau de diplôme minimum : Bac)
- Une maîtrise de l'outil internet et une connexion internet (pour les cours en distanciel)

Modalités d'inscription

 [Inscription en ligne.](#)

Pour la formation 1 : inscription du 16 juillet-9 septembre

Pour la formation 2 : inscription du 22 août-14 octobre

Pour la formation 3 : inscription du 14 sept-31 octobre

Pour la formation 4 : inscription du 16 octobre-9 décembre

Public cible

- Chefs d'entreprises, Dirigeants, Consultants ; managers ;

- Président ou Directeur d'association ;
- Directeurs de structures publiques ou privées ;
- Salariés et agents publics ; Salariés du privé ;
- Responsables des ressources humaines, acteurs de l'insertion ;
- Fonctionnaires, représentants du personnel et représentants syndicaux, chargés de mission
- Professions libérales.

Droits de scolarité

Les coûts sont forfaitaires, exonérés de TVA / Non éligible au CPF:

- Pour l'ensemble des formations courtes : 2700 euros.
- Par formation courte : 870 euros

Capacité d'accueil

8 personnes minimum par formation courte.

20 personnes maximum par formation courte.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Cécile Héveline

☎ 02 44 68 86 75

✉ cecile.heveline@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Anne Sophie Hocquet

✉ anne-sophie.hocquet@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Felicien Lemaire

✉ felicien.lemaire@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers

Campus

🏠 Campus St Serge

